



The Aga Khan Award for Architecture

DOSSIER DE L'ARCHITECTE**CONFIDENTIEL****I. IDENTIFICATION**Titre du projet Centre Médico-Social + Centre de paiement + LogementsAdresse Route de LaghouatLocalité GHARDAIA Code postal _____ Pays ALGERIE

Téléphone _____ Télécopie _____ Télex _____

II. PERSONNES RESPONSABLES**A. Architecte**Nom BOUKHIRA MiloudAdresse 34 Rue Mahmoud Benbassal - Cité ProtinLocalité ORAN Code postal _____ Pays ALGERIETéléphone 36.19.58 ou 35.68.30 Télécopie _____ Télex _____**B. Client/Maître d'ouvrage**Nom Directeur Général de la CNASATAdresse Route de 2 bassins - Centre Familial BEN AKOUNLocalité ALGER Code postal _____ Pays ALGERIETéléphone 79.25.11 / 79.26.03 Télécopie _____ Télex _____**C. Consultants** (économiste, sociologue, démographe, ingénieur, etc.)Nom Ingénieurs Génie-Civil B.E.T. : SAFERAdresse 19 Rue BurdeauLocalité ALGER Code postal _____ Pays ALGERIE

Téléphone _____ Télécopie _____ Télex _____

D. Entrepreneur/Artisan PrincipalNom LAHOUADJI MohamedAdresse EL ATTEUFLocalité GHARDAIA Code postal _____ Pays ALGERIETéléphone 89.03.06 Télécopie _____ Télex _____

Continuez au verso si nécessaire

1/6

III. UTILISATION

- A. Préciser le(s) type(s) d'utilisation ~~Structure Socio-sanitaire destinés aux assurés sociaux~~
 - Soins, consultations, toutes spécialités, Radio, Analyses
 B. Usager(s) ou occupant(s) - Paiement des prestations, maladies, accidents, congés
 - 6 logements d'accompagnement par le personnel.
1. Occupation/Profession _____

2. Echelle de revenu (veuillez cocher) _____ Elevé _____ Moyen _____ Bas _____ Mixte

C. Veuillez spécifier les modifications éventuelles entre l'utilisation prévue et l'utilisation actuelle:

Le centre de paiement a été maintenu intégralement dans sa fonction initiale tandis que le centre de soins a été modifié et utilisé comme siège Administratif pour le compte de la Direction des affaires sociales de la Wilaya.

IV. HISTORIQUE DU PROJET

(Veuillez spécifier exactement le mois et l'année)

- A. Conception: Commencement AVRIL 1981 Achèvement JUIN 1982
 B. Construction: Commencement DECEMBRE 1982 Achèvement FEVRIER 1987
 C. Date d'occupation du bâtiment FEVRIER 1987

V. BILAN ECONOMIQUE DE LA REALISATION

(Veuillez spécifier les montants, devises et date de transaction)

	Montant	Devise	Date
A. Budget initial total	<u>33.52.217,00 DA</u>		
B. Prix du terrain			
C. Répartition des coûts			
1. Infrastructure)			
2. Main-d'œuvre)			
3. Matériaux (<u>29.109.733,08</u>		
4. Aménagements extérieurs(
5. Honoraires professionnels	<u>278.914,48 DA</u>		
6. Autres coûts			
D. Coût total (terrain non compris)	<u>29.388.647,56 DA</u>		
E. Prix par mètre carré	<u>6.916 DA/m²</u>	(Plus value pour terrassement terrain rocheux).	
F. Estimation comparative des coûts	<u>6.500 DA/m²</u>	(Sud Algérien).	

Veuillez indiquer le rapport du coût de la réalisation au coût moyen de la construction dans le pays, et cocher une des rubriques:

_____ faible _____ moyen _____ élevé

G. Sources de financement

1. Veuillez indiquer le pourcentage des fonds provenant de:

_____ sources privées _____ sources publiques 100 %

2. Si les fonds sont de sources publiques, quel pourcentage de fonds:

_____ locaux _____ nationaux 100 % _____ internationaux

VI. DONNEES DE LA CONSTRUCTION

A. Superficie du site et surface construite (indiquer en mètres carrés s.v.p.)

1. Superficie totale du site 5200 m²
2. Superficie totale au sol 2833,58 m²
3. Superficie totale du plancher 4249 m²
(sous-sols, rez-de-chaussée et étages)

B. Techniques de construction

Veuillez décrire la structure et les méthodes de base utilisées pour la construction. Pour les projets de restauration, veuillez décrire les techniques utilisées de la conservation des structures originales.

Les techniques employées sont à la portée d'une Entreprise moyenne disponible dans la région. Il n'a été fait appel à aucune technologie nécessitant un apport en matériel sophistiqué, ou une main d'oeuvre très qualifiée. Tous les matériaux utilisés sont locaux.

- Coffrage en bois pour la structure en B.A

C. Matériaux

(décrivez-les et spécifiez s'ils sont de provenance locale ou importée)

1. Fondations - Gros béton pour les murs en pierres porteurs
- Semelles isolées en B.A pour poteaux.
2. Eléments structurels principaux
- Murs porteurs en pierres +
- Structure mixte en béton armé (voile - poteaux - poutres)
3. Remplissage
- Pierres de taille
- Parping creux fabriqué sur site
4. Revêtement(s) des façades ou traitement(s) extérieur(s)
- Enduit à base de sable et chaux
- à l'aide de branchettes de dattier, on fouette les murs qui sont au préalable dressés.
5. Planchers/sols
- Corps creux en hourdies à Ghardaia
6. Plafonds
- Enduit au platre fabriqué à Ghardaia
7. Toiture/couverture
- Toitures plates - plancher semi-préfabriqué + isolation thermique + étanchéité + protection en gravier
8. Autres (intérieurs et extérieurs, veuillez spécifier)
- Moucharabeh fabriqué sur place
- Aucune peinture appliquée sur murs extérieurs. Teinte naturelle du sable.

D. Type de main-d'oeuvre (indiquez les chiffres en pourcentage)

50 % spécialisé 50 % non spécialisé

E. Provenance de la main-d'oeuvre (pourcentage)

100 % ~~étranger~~ local : / autre (veuillez spécifier)

VII. CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUES ET CLIMATIQUES

Veuillez décrire les caractéristiques géographiques et climatiques du lieu en précisant dans quelle mesure celles-ci ont été prises en considération dans la conception du projet.

- Climat saharien, adaptation de technique ancienne pour micro-climat
- Murs épais en pierres
- Réducteur et orientation des ouvertures
- Favoriser les zones d'ombre sur façade - (décrochements)
- Aération par patio, ruelles intérieures protégées
- Textures des façades

VIII. EVOLUTION DU PROJET

Veuillez décrire la genèse du projet depuis l'élaboration de son programme, sa conception et mise en forme, sa construction jusqu'à son achèvement et son occupation actuelle.

- Programme initial - Centre médico social + Centre de paiement + logement d'accompagnement.
- 2 activités indépendantes mais complémentaires

CONTRAINTE 1 : Site : Une partie haute du terrain est rocheuse = emploi de la dynamite --- protection des maisons limitrophes.

Une partie basse traversée par un Oued N.S --- bâtiment sur pilotis + dérivation des eaux de l'Oued dans un caniveau en infrastructure.

CONTRAINTE 2 : Difficultés d'approbation des plans B.A par le bureau contrôle C.T.C (Règlement parasismique rigide et provoque des surcoûts)

CONTRAINTE 3 : Changement du Maître d'ouvrage en MAI 85 - Retard dans la réalisation et paiement des situations.

CONTRAINTE 4 : A l'achèvement de l'opération, le Maître de l'ouvrage a annulé les activités du centre médico.social qui a été affecté aux services administratifs de la Direction des Affaires Sociales.

- Modification des halls d'accueil - salles d'attentes - services techniques, mais l'ensemble extérieur a été respecté en général conformément aux plans initiaux.
- Le centre de paiement n'a subi aucune modification.
- Les logements ont été réalisés convenablement.

IX. IMPORTANCE DU PROJET

A votre avis, quelle est la principale signification du projet ? Veuillez décrire les aspects du projet qui vous paraissent particulièrement aboutis, par exemple d'un point de vue technique, économique et social, ou de son intégration dans le contexte culturel, climatique, etc. ?

1 - INTEGRATION :

L'aspect le plus important et abouti repose sur l'intégration du Projet à la ville ancienne de Ghardaïa.

L'intégration sur un site classé "Monument et patrimoine culturel Universel" exige une volonté de s'accrocher, de se fondre, de s'adapter, de voisiner avec un environnement en équilibre et en harmonie avec la nature et la société.

2 - ADAPTATION AU TERRAIN :

La continuité de la ville vers les limites EST - suivre les pentes du terrain - contrôler le cours de l'Oued N.S en canalisant les eaux de crue.

3- ASPECT SOCIAL :

Permettre à la femme Mozabite exclue de la vie publique, à fréquenter le C.M.S sans interdit. Les accès, les circulations, les sables d'attente accueil, réservés aux femmes ne croisent ou ne se mélangent aux espaces des hommes.

4 - ASPECT CLIMATIQUE :

Rechercher de matériaux, de techniques employés dans la tradition pour s'adapter au climat.

5 - ASPECT FONCTIONNEL :

Regrouper le + CP + Logements dans un même site tout en favorisant les accès, les fourches propres à chaque ensemble

6 - ASPECT ARCHITECTURAL :

Recherché d'un langage architectural inspiré du patrimoine local
Réspect de l'échelle de la ville - des signes

7 - ASPECT TECHNIQUE :

Emploi de structure mixte dû au contrainte des portées (6 x 6 m)
Murs en pierres porteurs traditionnels.

X. DOCUMENTATION REQUISE

A. Les pièces demandées ci-dessous constituent le minimum requis pour la constitution d'un dossier de présentation. Ce dernier est assemblé par les soins de notre bureau pour être présenté au Jury. Les dossiers feront partie des archives permanentes du Prix qui seront mises à la disposition du public.

Tous les documents doivent être clairement identifiés et ne devront ni être reliés ni collés. Les photos et les diapositives devront être accompagnées d'une liste des descriptions de chacune des images, ainsi que le nom des photographes et la date de la prise de vue.

1. Carte de situation indiquant clairement la position du projet dans la ville, le quartier, le voisinage ou le site.
2. Dix (10) photographies; de préférence et au maximum de format A4 (18 x 24 centimètres).
3. Vingt (20) diapositives; 24 x 36 millimètres.
4. Plans de référence, au maximum de format A3 (29,7 x 42 centimètres).
Plan de situation, plan de toiture, plan masse;
Plans de chaque niveau;
Façades;
Coupe.
5. Curriculum vitae, ou brochure de la compagnie.

B. Toute documentation supplémentaire est la bienvenue; spécifiez-en chacune des pièces soumises.

- Une partie des documents ont été expédiés par le Nominateur
- Pièces complémentaires ci-joint

C. Veuillez indiquer toutes autres sources d'informations relatives au projet, par ex: publications, contacts, etc.

- Le projet a été présenté au concours National d'Architecture et d'Urbanisme pour l'année 1990.
- 1 er PRIX - Meilleure réalisation décennie 80 - 90

Veuillez noter que la soumission de ce dossier est une condition préalable pour se présenter comme candidat au Prix. Toutes les informations contenues dans le dossier seront gardées strictement confidentielles jusqu'à l'attribution du prix. Les documents constituant le dossier pourront, par la suite, être mis à disposition par le Prix Aga Khan d'Architecture auquel vous concédez par la présente, pour la durée légale du droit d'auteur (et de tous droits connexes), une licence non-exclusive, lui permettant de reproduire ces documents ou d'en autoriser la reproduction partout dans le monde.

Signature _____

Nom (en caractère d'imprimerie) _____ BOUKHTRA Miloud Date 10 / 05 / 91

Tout matériel doit être envoyé à l'adresse suivante:

Le Prix Aga Khan d'Architecture

Section de la Procédure
32, chemin des Crêts-de-Pregny
1218 Grand-Saconnex
Genève, Suisse

Téléphone: (22) 798 90 70

Télécopie (22) 798 93 91

Télex 415 418 AKAA CH